

Garantie du FloLogic® System 3.0

Gardez votre reçu comme preuve d'achat. Une preuve de la date originale d'achat est requise pour obtenir le service pour la garantie.

En contrepartie de votre achat du FloLogic System 3.0,

<i>Pur une période d'un an à partir de la date originale d'achat.</i>	<i>Nous remplacerons toute pièce du FloLogic System qui fait défaillance en raison d'un défaut de matériau ou de fabrication. Durant cette garantie limitée d'un an, FloLogic réparera ou remplacera, sans frais, toute pièce défectueuse du System 3.0. Vous serez responsable pour tout frais de service à domicile et des frais d'expédition de retour de la pièce défectueuse à FloLogic.</i>
<i>Pour une période de cinq ans à partir de la date originale d'achat.</i>	<i>Nous remplacerons la voie de passage primaire incluant le robinet et l'inverseur à faible débit si l'un ou l'autre est défaillant en raison d'un défaut de matériau ou de fabrication. Durant cette garantie limitée de cinq ans, vous serez responsable pour tout frais de service à domicile et des frais d'expédition de retour.</i>

Ce qui n'est pas couvert

- *Les frais de déplacement pour le service à domicile pour vous montrer comment utiliser le produit.*
- *Les dommages ou les défaillances opérationnelles dues à des problèmes de qualité de l'eau, comme l'accumulation de sédiments ou l'incrustation.*
- *Une mauvaise installation, livraison ou un mauvais entretien.*
- *Le remplacement des fusibles de la maison ou la remise à zéro des disjoncteurs.*
- *La défaillance du produit en raison d'abus, de mauvais usage ou d'usage du produit pour des fins autres que les fins prévues.*
- *Le remplacement des batteries.*
- *Les défauts résultant d'une mauvaise installation ainsi que les dommages non causés par FloLogic.*
- *Les dommages causés par un accident, le feu, les inondations ou les actes de Dieu.*
- *La responsabilité de la part de FloLogic en vertu de cette garantie ou de toute autre garantie pour tout dommage indirect ou accessoire.*
- *Les dommages accessoires ou indirects causés par des défauts possibles avec ce produit, son installation ou réparation.*

- *Le fonctionnement défectueux du système en raison d'erreurs de programmation de l'utilisateur.*
- *Les dommages causés après la livraison. erreurs de programmation.*

Cette garantie est donnée à l'acheteur original et est transférable à tout propriétaire succédant pour les produits achetés au Canada

CETTE GARANTIE TIENT LIEU DE TOUTE AUTRE GARANTIE, SOIT EXPLICITEMENT OU IMPLICITEMENT, INCLUANT LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'APTITUDE POUR UNE APPLICATION PARTICULIÈRE.

www.flologic.ca